

Il s'agit d'un **enseignement optionnel**, qui n'est pas évalué au baccalauréat (pas d'épreuve de contrôle continu, ni d'épreuve terminale). Cette option est évaluée dans le cadre des 10 % du contrôle continu.

Cette option représente **3 heures par semaine** (au lieu de 6 heures pour la spécialité de terminale).

Le programme s'organise autour de neuf thèmes d'études où les concepts mathématiques introduits sont mis en situation dans divers champs disciplinaires.

LES ELEVES CONCERNES

L'option "mathématiques complémentaires" est destinée prioritairement aux élèves qui, **ayant suivi la spécialité mathématiques en première et ne souhaitant pas poursuivre cet enseignement en terminale**, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. C'est le cas en particulier pour les élèves qui se destinaient **aux études médicales ou en sciences sociales ou en économie/commerce**.

CONTENU

- **Suites**
- **Fonctions : continuité, dérivabilité, limites**
- **Fonction logarithme népérien**
- **Fonctions convexes**
- **Primitives et équations différentielles du 1^{er} ordre**
- **Calcul intégral**
- **Lois de probabilités discrètes**
- **Lois de probabilités continues**